



## Déclaration FSU

CTSD DHG des collèges 77 du 21 janvier 2022

Madame la directrice académique, Mesdames, Messieurs,

Pour commencer, nous souhaitons exprimer notre mécontentement face à la valse des dates pour la réunion de ce CTSD, d'abord le 18, puis le 26 et enfin ce 21 janvier. De plus, les documents préparatoires n'ont été transmis aux représentants que 4 jours avant la réunion. Ce délai est bien en deçà de celui prévu dans la réglementation, alors que c'est vous, Madame la Directrice Académique, qui avez fixé la date bien qu'il n'y ait aucune urgence. C'est un mépris pour la représentation syndicale, et ce très court délai ne nous a pas permis de consulter correctement nos collègues sur le terrain dans les collèges du département.

Cette désorganisation se cumule au chaos sanitaire et pédagogique que nous subissons dans les écoles, les collèges et les lycées. Depuis la rentrée de janvier, alors que certains élèves reviennent en cours, d'autres se retrouvent en éviction pour cause de COVID. Le protocole imposé est difficilement applicable, et incompréhensible pour les familles. Les enseignants, les personnels d'éducation et de direction passent leur temps à des vérifications et des déclarations administratives interminables. Contrairement aux annonces médiatiques du gouvernement, les protocoles ont été de plus en plus allégés depuis début décembre, alors que la propagation de l'épidémie ne cesse de s'amplifier. Les personnels sont mal protégés par leur employeur, la porte des établissements est largement perméable au virus. L'École doit rester ouverte certes, mais cet objectif déclamé et répété dans les médias par le Ministre et le gouvernement ne peut néanmoins nous suffire. Nous sommes d'accord, le présentiel est souhaité par tous les enseignants, encore faut-il que la protection des élèves et des personnels soit assurée à la mesure de la forte contagion du virus. Presque deux ans ont été nécessaires pour que notre employeur fournisse enfin des masques chirurgicaux à tous les personnels. Au regard de la contagiosité d'Omicron, de nombreux collègues du second degré réclament des masques FFP2, ce qui n'est pas prévu, bien qu'annoncé.

La très forte mobilisation du 13 janvier a montré la grande colère, l'exaspération, la lassitude et l'épuisement de toutes les catégories de personnels de l'Éducation Nationale face à un ministre et un gouvernement totalement coupés des réalités du terrain. Le mépris ressenti est immense face à la manière dont le ministre a annoncé les nouvelles mesures, toujours à la veille de leur mise en application et dans les médias parfois payants, sans que les acteurs de terrain puissent anticiper et sans leur laisser le temps de s'organiser. Sans évoquer bien sûr l'absence de réelle concertation.

Il aura fallu cette mobilisation d'ampleur pour forcer le Ministre Blanquer à envisager l'embauche de nouveaux personnels pour mieux encadrer les élèves dans cette longue période de pandémie. Les besoins sont importants : il faut remplacer les enseignants et les personnels en arrêt, mais aussi diminuer les effectifs par classe afin de rattraper les élèves décrocheurs et compenser les acquis insuffisants liés au confinement et à la diminution des heures d'enseignement. Bien au contraire, le Ministre persiste à supprimer des postes dans le second degré : 6900 en cinq ans, alors que le nombre d'élèves scolarisés a fortement augmenté dans le second degré. Il est resté sourd aux demandes de recrutement de personnels supplémentaires en septembre 2021 et pour l'année 2022.

Nous souhaitons tout particulièrement vous signaler les congés longs non remplacés. Au dernier trimestre de l'année 2021, le rectorat n'avait plus les moyens budgétaires pour assurer ces remplacements. Nous constatons que ces dysfonctionnements perdurent en ce mois de janvier. La discontinuité pédagogique est sciemment organisée par le Recteur et le Ministre au détriment des apprentissages des élèves.

Les personnels de vie scolaire, CPE et AED, se sont particulièrement mobilisés le 13 janvier. Ils sont en effet en première ligne pour l'accueil des élèves, sur les temps de cantine, et dans la gestion

des absences et des cas COVID. Quand les recrutements d'AED annoncés par le ministère seront ils effectifs ?

Notre département est particulièrement déficitaire en CPE. Nous prenons acte de la création de 15 nouveaux postes de CPE, alloués à l'académie de Créteil par le ministère pour la prochaine rentrée. Mais ce chiffre est insuffisant après le gel imposé à l'académie pendant de nombreuses années. La Seine et Marne est particulièrement sous dotée en CPE par rapport aux deux autres départements de l'académie. La FSU demande que tous les collèges de Seine et Marne qui dépassent les 600 élèves bénéficient d'au moins deux CPE. La sécurité de nos élèves et la qualité de vie dans nos établissements le nécessite.

La rentrée 2022 sera nous n'en doutons pas, dans les collèges comme dans les lycées du département, une rentrée normale à la mode Blanquer. Comme en septembre 2020 et 2021, elle se fera sans moyens supplémentaires, comme si les deux dernières années de pandémie n'avaient jamais existé. Pourtant les élèves, qui auront subi deux années d'apprentissage très perturbées, ont des besoins pédagogiques accrus, et ces cohortes ne doivent surtout pas être sacrifiées. C'est pourquoi la FSU, avec d'autres organisations syndicales, continue de demander des recrutements, qui permettront de diminuer les effectifs dans les classes. Mais le ministre reste droit dans ses bottes, déconnecté du terrain et enfermé dans sa bulle idéologique. Il persiste à supprimer des postes, dont 84 ETP à la prochaine rentrée. La FSU dénonce le tour de passe-passe du recteur, qui réussit à afficher 100 ETP supplémentaires grâce aux heures d'enseignement qu'effectueront les stagiaires, qui seront à plein temps devant élèves l'année prochaine. La FSU s'oppose fermement à cette rentrée brutale dans le métier.

Dans notre département, la FSU apporte à nouveau son soutien aux personnels du collège Wiczerka, qui demandent l'ouverture des 4 niveaux dans le nouveau collège Simone Veil pour mettre fin à la surcharge d'effectifs dans leur établissement. Pourquoi maintenir des élèves entassés alors que des locaux flambant neufs resteront vides à 500 mètres de là ? N'est-il pas possible de considérer ce nouveau collège comme une annexe de Wiczerka à titre transitoire ? Nous avons recensé quelques cas d'ouverture simultanée sur 4 niveaux dans le Val de Marne et en Seine Saint Denis. Pourquoi est-ce proscrit en Seine et Marne ? En quoi nos élèves ne le méritent-ils pas ? Une fois encore, les personnels de terrain doivent se débrouiller dans une situation compliquée, et l'administration privilégie la facilité, et va à l'encontre de l'intérêt pédagogique des élèves et des conditions de travail des personnels.

En conclusion, nous demandons pour le service public des moyens à la mesure de la situation, après deux ans de pandémie, dont le recrutement d'enseignants pour la prochaine rentrée.

Dans l'immédiat, nous demandons à pouvoir travailler dans des conditions sécurisées pour faire face à la pandémie, ainsi que des aménagements pour améliorer le fonctionnement de nos établissements, les conditions d'enseignement et d'étude de nos élèves :

- des masques chirurgicaux ou FFP2 au choix des personnels et financés par notre employeur,
- des détecteurs de CO2 et des purificateurs d'air financés par l'état,
- des tests (salivaires ou autotests) réguliers dans les écoles, les collèges et les lycées pour casser au plus tôt les chaînes de contamination. Tests réalisés par des personnels compétents recrutés et non par les enseignants,
- un protocole plus protecteur et réaliste dans sa mise en œuvre,
- le remplacement des personnels territoriaux absents pour assurer le nettoyage et la désinfection deux fois par jour,
- le recrutement rapide d'assistants d'éducation et d'enseignants pour assurer les remplacements de tous les personnels absents,
- et enfin le report des épreuves de spécialité du bac de mars à la fin de l'année scolaire.

Vu l'urgence, l'état doit financer toutes ces mesures, comme il le fait déjà pour soutenir les entreprises privées.